



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

# Évaluation des ressources forestières mondiales 2025

Rapport

Togo

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et  
l'agriculture

Rome, 2025

Depuis 1946, la FAO assure un suivi des ressources forestières mondiales tous les 5 à 10 ans. Les évaluations des ressources forestières mondiales (FRA) sont désormais produites tous les cinq ans afin de fournir une approche cohérente pour décrire les forêts du monde et leur évolution. FRA est un processus piloté par les pays et les évaluations reposent sur les rapports préparés par les correspondants nationaux nommés officiellement. Si aucun rapport n'est disponible, le secrétariat de FRA prépare une étude de bureau à l'aide de rapports antérieurs, d'informations existantes et/ou d'analyses basées sur des études par télédétection.

Ce document a été généré automatiquement à l'aide du rapport fourni en tant que contribution à l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2025 de la FAO et soumis à la FAO en tant que document officiel du gouvernement. Le contenu et les points de vue exprimés dans le présent rapport sont la responsabilité de l'entité qui a soumis le rapport à la FAO. La FAO ne peut être tenue responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans le présent rapport.

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction

1. Étendue, caractéristiques et changement des forêts
2. Matériel sur pied, biomasse et carbone de la forêt
3. Affectation et gestion des forêts
4. Droits de propriété et de gestion des forêts
5. Perturbations forestières
6. Politiques et législations forestières
7. Extraction et valeur des produits forestiers non ligneux en 2020
8. Objectif de développement durable 15

# Introduction

## Texte d'introduction

Le Togo est confronté depuis plusieurs décennies à de nombreux problèmes environnementaux liés à la dégradation des ressources naturelles suite aux effets grandissants des changements climatiques et à la détérioration progressive du cadre de vie en milieu urbain et rural due à l'action anthropique. Les effets cumulés de la croissance démographique et la pauvreté ont contribué à amplifier ces problèmes à travers la forte pression exercée sur les ressources naturelles. Le diagnostic environnemental et l'état des ressources naturelles au Togo ont mis en exergue la nécessité de relever de nombreux défis environnementaux non seulement en milieu rural, mais aussi en milieu urbain et périurbain.

Parmi ces défis, on peut citer entre autres (i) l'extension de la couverture nationale en vue de la lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et les changements climatiques ; (ii) l'implication active des populations locales dans la protection et la conservation des ressources forestières ;(iii) l'approvisionnement durable du marché national et international en produits forestiers ligneux (bois d'œuvre, bois énergie, bois de service, bois d'industrie) et non ligneux (huiles essentielles, résines, miel, fruits, légumes, etc.).

Dans le cadre des missions du ministère de l'environnement et des ressources forestières, la volonté de relever ces défis a été clairement exprimée à travers la vision définie et adoptée par le gouvernement dans la déclaration de la politique forestière nationale. A travers cette déclaration de politique forestière, le Togo vise à « susciter le développement d'un secteur forestier viable, rentable et autonome à l'horizon 2030 par la sauvegarde du potentiel forestier existant et l'extension de la couverture forestière à 30 % d'ici 2050 » ([MERF \(Ministère de l'environnement et des ressources forestières\), 2014](#)). Le plan stratégique assorti de la feuille de route gouvernementale Togo - 2025 adoptée en octobre 2020 donne, entre autres orientations stratégiques au ministère de l'environnement et des ressources forestières, l'extension de couvert forestier de 24,24% à 25 % à l'horizon 2025 soit un taux d'accroissement de 0,76%.

La réalisation de cette ambition exige une forte implication des parties prenantes, une mobilisation adéquate des ressources financières et techniques en vue de la gestion durable des forêts et la promotion de l'industrie forestière. La mise en œuvre de cette vision ambitieuse s'est traduite par l'engagement du gouvernement à réaliser un reboisement intensif d'un milliard (1 000 000 000) de plants sur la période décennale de 2021-2030 soit un reboisement annuel de 100 000 000 de plants sur l'ensemble du territoire national. Ce reboisement prend en compte les spécificités écologiques de chaque région. C'est dans cet esprit que le ministère de l'environnement et des ressources forestières a élaboré une stratégie de reboisement dont la mise en œuvre se fera avec la participation de tous les acteurs (départements ministériels, institutions de la République, collectivités territoriales, autorités traditionnelles, organisations de la société civile, secteurs privés, organisations à base communautaire, milieu scolaires et universitaires etc.)

À la demande de ses pays membres, la FAO fait un suivi régulier de la situation et de l'évolution des forêts mondiales, de leur gestion et de leur utilisation au travers de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (Global Forest Resources Assessment - FRA). Ce rapport national est préparé comme une contribution à la publication de la FAO, l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2020 (FRA 2020). Le contenu et la structure sont en conformité avec les recommandations et les directives données par la FAO dans le document Guide pour l'établissement des rapports nationaux pour le FRA 2025. Ce rapport présente des innovations tant dans la forme (Plateforme en ligne) que le contenu (nouvelles données issues de l'évaluation des ressources forestières nationales du Togo).

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest au climat tropical. Les forêts du Togo sont principalement situées dans les régions des Plateaux et du centre du pays. Le Togo héberge un nombre significatif d'espèces endémiques d'amphibiens, d'oiseaux, de mammifères et de reptiles. Le secteur forestier au Togo est confronté à des défis majeurs tels que la faible capacité pour la gestion durable des forêts ainsi que le manque de main d'œuvre dans le domaine de la foresterie. Le Togo a actuellement une administration forestière centralisée. Le ministère de l'environnement et des ressources forestières (MERF) est en charge des forêts et supervise l'administration forestière. Les forêts plantées privées émergent pour compléter les plantations de l'Etat. Cependant, elles manquent souvent d'une planification et d'une gestion adéquates. La population rurale dépend fortement des forêts pour le bois de chauffage, la production de charbon de bois et les produits forestiers non ligneux, ce qui contribue plus à la déforestation et à la dégradation des forêts.

## Préparation du rapport et personnes de contact

Le présent rapport a été préparé par la(les) personne(s) suivante(s)

Nom	Rôle	Organisation	Contributions
Mlle Amah ATUTONU	Correspondant national		Toutes
M. Chamsoudine AFODA	Correspondant national suppléant	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Mensa ABOUDOU	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	
M. Ditorgue BAKABIMA	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Eric BLEZA MANGOLA	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Lantam DJERI-WAKE	Collaborateur	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement	Toutes
M. Komla ETSE	Collaborateur	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Toutes
M. Wiyau GNAMA	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Koffi PANLA	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Moussa SAMAROU	Collaborateur	Ministère de l'environnement et des ressources forestières	Toutes
M. Baléma SIMTAKO	Collaborateur	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)	Toutes

# 1 Étendue, caractéristiques et changement des forêts

## 1a Étendue des forêts et des autres terres boisées

### Donnée nationale

#### Source des données

2000	
Références	Rapport USGS EROS (2013) (avec l'outil Rapid Land Cover Mapper sous ArcView 10.0)  <a href="#">Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029</a> , <a href="#">Le 5ème rapport national sur la diversité biologique de la CDB du Togo</a> , <a href="#">Les rapports d'activité de l'office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF)</a> , Les rapports annuels de la direction des ressources forestières (DRF).
Méthodes utilisées	Cartes complètes des forêts/de la végétation
Commentaires supplémentaires	Suivi des tendances de l'occupation/utilisation des terres au Togo pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles réalisé par le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Les données sur les plantations sont fournies sur la base des statistiques relevées dans différents documents. Jusqu'en 2020, les documents exploités sont: - la stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029, - le 5ème rapport national sur la diversité biologique de la CDB du Togo, - les rapports d'activité de l'office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF), et - les rapports annuels de la direction des ressources forestières (DRF). A partir de 2020, les données sur les plantations proviennent essentiellement des rapports annuels de la direction des ressources forestières dans le cadre du programme de reboisement intensif en cours au Togo avec une ambition de planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030.

2014	
Références	<a href="#">Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières. 2016. Inventaire Forestier National du Togo 2015-2016</a> . Citant Consortium DFS/UNIQUE, 2016. Analyse de l'occupation du sol du Togo de 2014. Rapport USGS EROS (2013) (avec l'outil Rapid Land Cover Mapper sous ArcView 10.0)  Forêt plantée: - <a href="#">Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029</a> , - <a href="#">Le 5ème rapport national sur la diversité biologique de la CDB du Togo</a> , - <a href="#">Les rapports d'activité de l'office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF)</a> , - Les rapports annuels de la Direction des ressources forestières (DRF).
Méthodes utilisées	Cartes complètes des forêts/de la végétation
Commentaires supplémentaires	La cartographie est faite avec les images satellites de RapidEyes de 2013 et 2014, ce qui justifie le choix de 2014 comme année de référence. Les données sur les plantations sont fournies sur la base des statistiques relevées dans différents documents. Jusqu'en 2020, les documents exploités sont: - la stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029, - le 5ème rapport national sur la diversité biologique de la CDB du Togo, - les rapports d'activité de l'office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF), et - les rapports annuels de la direction des ressources forestières (DRF). A partir de 2020, les données sur les plantations proviennent essentiellement des rapports annuels de la Direction des ressources forestières dans le cadre du programme de reboisement intensif en cours au Togo avec une ambition de planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030.

### Classifications nationales

2000	
Classifications nationales	Définition
Carrière	carrières d'exploitation minière.
Zone de culture irriguée	
Habitation	Ensemble des zones de constructions artificielles, d'habitation, de route et d'installation urbaine ou rurale.
Sol nu	Il s'agit de zones sans végétation, de zones rocheuses.
Zones agricoles	Formation fortement anthropisée par une mise en culture longue ou par succession de cultures et de jachères ; densité faible de végétation ligneuse comprend les jachères forestières dont la hauteur de la végétation ligneuse est inférieure à 5m. Fait référence à la végétation ligneuse dérivant du défrichement de la forêt naturelle et pour l'agriculture itinérante. Il s'inscrit dans un système de jachère forestière qui consiste en une mosaïque de diverses phases de reconstitution. Le cycle de la jachère est court et la végétation n'atteindra pas une hauteur de 5 mètres.

Plantations	Peuplements forestiers établis par plantation et/ou semis dans un processus de boisement ou de reboisement. Ils se composent soit d'espèces introduites, soit de peuplement d'espèces indigènes soumis à un aménagement intensif et obéissant aux critères suivants : une ou deux espèces plantées, de classe équienne, avec un espacement régulier.
Prairie marécageuse	
Savanes boisées/arborées/arbustives	Savane: Peuplement formé d'un tapis graminéen important, continu, parsemé ou non d'arbres ou d'arbustes Savane boisée: Variante de savane dans laquelle arbre et arbuste forment un couvert clair laissant passer largement la lumière. Savane arborée: Variante de savane dans laquelle arbres et arbustes sont disséminés parmi les tapis graminéens, avec une légère dominance d'arbres atteignant les dimensions d'arbres dans la forêt. Savane arbustive: Variante de savane dans laquelle les arbustes seuls sont présents dans le tapis graminéen.
Forêts riveraines	Forêts longeant les cours d'eau de largeur généralement étroite, véritable, pouvant atteindre jusqu'à 300m.
Forêts semi-décidues/sèches/claires	Forêt sèche: Peuplement fermé avec des arbres et des arbustes atteignant diverses hauteurs mais généralement de taille moins élevée que les forêts denses semi-décidues et décidues ; la plupart des arbres des étages supérieurs perdent leurs feuilles une partie de l'année ; le sous-bois est formé d'arbustes soit semi-décidus ; soit décidus et sur le sol se trouvent çà et là des touffes de graminées. Les forêts claires sont des peuplements ouverts avec des arbres de petite et moyenne taille dont les cimes sont plus ou moins jointives, l'ensemble du couvert laissant largement filtrer la lumière. Ils sont pourvus d'un tapis graminéen dominant plus ou moins partiellement le sol et d'une strate arborescente pratiquement continue (10-20m et 40 à 60% de couvert).

2014	
Classifications nationales	Définition
Autres	
Autres terres	
Etablissements	
Formations marécageuses	Peuplement forestier sur sol gorgé d'eau en permanence ; Parfois ces forêts marécageuses sont constituées presque uniquement de raphias (raphiales).
Formations herbeuse	Variante de savane dans laquelle les arbres et les arbustes sont absents du tapis graminéen.
Terres cultivées/jachère	Formation fortement anthropisée par une mise en culture longue ou par succession de cultures et de jachères ; densité faible de végétation ligneuse comprend les jachères forestières dont la hauteur de la végétation ligneuse est inférieure à 5m. Fait référence à la végétation ligneuse dérivant du défrichement de la forêt naturelle pour l'agriculture itinérante. Il s'inscrit dans un système de jachère forestière qui consiste en une mosaïque de diverses phases de reconstitution. Le cycle de la jachère est court et la végétation n'atteindra pas une hauteur de 5 mètres.
Plantation	Peuplements forestiers établis par plantation et/ou semis dans un processus de boisement ou de reboisement. Ils se composent soit d'espèces introduites, soit de peuplement d'espèces indigènes soumis à un aménagement intensif et obéissant aux critères suivants : une ou deux espèces plantées, de classe équienne, avec un espacement régulier.
Savane arborée et arbustive	Savane arborée: Variante de savane dans laquelle arbres et arbustes sont disséminés parmi les tapis graminéens, avec une légère dominance d'arbres atteignant les dimensions d'arbres dans la forêt. Savane arbustive: Variante de savane dans laquelle les arbustes seuls sont présents dans le tapis graminéen.
Forêt claire et savane boisée	Les forêts claires sont des peuplements ouverts avec des arbres de petite et moyenne taille dont les cimes sont plus ou moins jointives, l'ensemble du couvert laissant largement filtrer la lumière. Ils sont pourvus d'un tapis graminéen dominant plus ou moins partiellement le sol et d'une strate arborescente pratiquement continue (10-20m et 40 à 60% de couvert). Savane boisée: Variante de savane dans laquelle arbre et arbuste forment un couvert clair laissant passer largement la lumière.
Forêt galerie	Forêts longeant les cours d'eau de largeur généralement étroite, véritable, pouvant atteindre jusqu'à 300m.
Forêts denses semi-décidues et décidues	

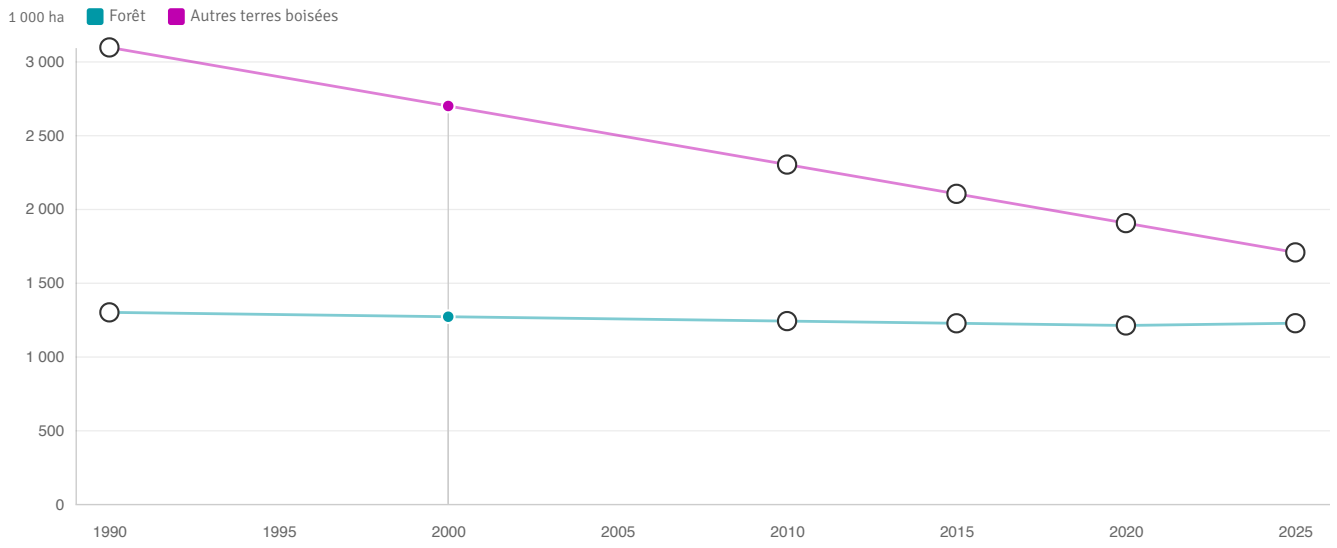
## Données de base et reclassification

	Classifications nationales		Classes de FRA		
	Classe	Superficie (1000 ha)	Forêt	Autres terres boisées	Terres restantes
2000	Carrière	0.00	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Zone de culture irriguée	0.11	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Habitation	47.60	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Sol nu	0.40	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Zones agricoles	1 506.40	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Plantations	34.00	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Prairie marécageuse	134.29	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Savanes boisées/arborées/arbustives	3 536.80	25.000 %	75.000 %	0.000 %
	Forêts riveraines	149.20	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêts semi-décidues/sèches/claires	245.20	82.000 %	18.000 %	0.000 %
	<b>Total</b>	<b>5 654.00</b>	<b>1 268.46</b>	<b>2 696.74</b>	<b>1 688.80</b>

	Classifications nationales		Classes de FRA		
	Classe	Superficie (1000 ha)	Forêt	Autres terres boisées	Terres restantes
2014	Autres	44.90	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Autres terres	33.45	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Etablissements	144.76	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Formations marécageuses	8.10	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Formations herbeuse	313.88	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Terres cultivées/jachère	1 748.54	0.000 %	0.000 %	100.000 %
	Plantation	52.66	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Savane arborée et arbustive	1 986.52	0.000 %	100.000 %	0.000 %
	Forêt claire et savane boisée	858.38	82.000 %	18.000 %	0.000 %
	Forêt galerie	342.97	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	<b>Total</b>	<b>5 661.69</b>	<b>1 227.03</b>	<b>2 141.03</b>	<b>2 293.63</b>

## Commentaires

2000	D'après une étude récente dans 2 régions du Togo, le nombre total de plants représente une proportion de 71 % des essences introduites et 29 % des espèces locales. A l'échelle du pays les proportions peuvent être de 80 % pour les espèces introduites et 20 % pour les espèces locales sur la base du jugement d'experts.
2014	D'après une étude récente dans 2 régions du Togo, le nombre total de plants représente une proportion de 71 % des essences introduites et 29 % des espèces locales. A l'échelle du pays les proportions peuvent être de 80 % pour les espèces introduites et 20 % pour les espèces locales sur la base du jugement d'experts.



Catégories de FRA 2025	Superficie (1 000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Forêt (a)	1 298.06	1 268.46	1 238.87	1 224.07	1 209.26	1 224.46
Autres terres boisées (b)	3 093.67	2 696.74	2 299.80	2 101.34	1 902.90	1 704.46
<b>Terres restantes (c-a-b)</b>	<b>1 047.27</b>	<b>1 473.80</b>	<b>1 900.33</b>	<b>2 113.59</b>	<b>2 326.84</b>	<b>2 510.08</b>
<b>Total des terres émergées (c)</b>	<b>5 439.00</b>	<b>5 439.00</b>	<b>5 439.00</b>	<b>5 439.00</b>	<b>5 439.00</b>	<b>5 439.00</b>

Domaine climatique	% de la superficie de forêt	Remplacer valeur
Boréal	0.00	
Tempéré	0.00	
Sous-tropical	0.00	
Tropical	100.00	

Critères d'évaluation du niveau pour la superficie de forêt		Niveau
Statut	Sources de données : récentes <sup>1</sup> – inventaire forestier national ou télédétection (enquête sur un échantillon représentatif ou cartographie complète) avec une évaluation de l'exactitude / calibrage à partir de données de terrain.	Elevé
	Sources de données : anciennes <sup>2</sup> – inventaire forestier national ou télédétection (enquête sur un échantillon représentatif ou cartographie complète) avec une évaluation de l'exactitude / calibrage à partir de données de terrain.	Moyen
	Sources de données : autres – par exemple, registres, estimations d'experts ou télédétection sans évaluation de l'exactitude/calibrage à partir de données de terrain.	Faible
Tendances	Estimations reposant sur des inventaires forestiers nationaux répétés compatibles <sup>3</sup> dont les données du plus récent ne remontent pas à plus de cinq ans ; et/ou analyse des données de télédétection multitemporelles pour une période qui a pris fin il y a cinq ans au plus.	Elevé
	Estimations reposant sur des inventaires forestiers nationaux répétés compatibles <sup>3</sup> dont les données du plus récent remontent à plus de cinq ans ; et/ou analyse des données de télédétection multitemporelles pour une période qui a pris fin il y a plus de cinq ans ; ou comparaison de cartes compatibles sans analyse multitemporelle	Moyen
	Autres sources de données – par exemple, estimations d'experts ou estimations reposant sur des évaluations non compatibles.	Faible

<sup>1</sup> Données ne remontant pas à plus de 5 ans à compter de l'année de soumission du rapport (2018 ou plus récent pour les rapports nationaux de FRA 2025)

<sup>2</sup> Données remontant à plus de 5 ans à partir de l'année de soumission du rapport (antérieures à 2018 pour les rapports nationaux de FRA 2025)

<sup>3</sup> Compatibles en termes de méthodes, de catégories et de définitions utilisées

Forêt	Niveau
Statut	Moyen
Tendances	Moyen

## Commentaires

Deux points de données sont utilisés pour les années 2000 et 2014:

- Les données de l'année de référence 2000 sont issues des données du suivi des tendances de l'occupation/utilisation des terres au Togo pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles réalisé par le CILSS en 2013. Ces données sont contenues dans le document de RPP REDD+ du Togo et le Cinquième rapport national sur la diversité biologique de 2014.
- Le point de données de 2014 est issu de la cartographie d'occupation de sol réalisée dans le cadre du premier inventaire forestier national du Togo (2015) et dans le processus REDD+ du Togo. Dans ce cadre, le programme Appui à la REDD+ et réhabilitation des forêts au Togo (ProREDD) a permis de faire la cartographie de l'occupation du sol à travers l'acquisition et le traitement des images satellites RapidEyes de 2013 et 2014 et l'historique de la couverture forestière par les images satellites Landsats.

Faute d'une nouvelle cartographie d'occupation de sol à l'échelle du Togo, ces 2 points de données déjà utilisés pour FRA 2020 sont de nouveau utilisés dans le cadre de FRA 2025. Une extrapolation linéaire a été effectuée pour générer les superficies des forêts et des autres terres boisées entre les 2 points de données pour la période de 1990 à 2025. Cette extrapolation donne une superficie de forêt de 1298.06 (1000 ha) pour l'année 1990, différente de celle renseignée pour FRA 2020.

La valeur de la superficie de forêt 2025 a été ajustée pour prendre en compte l'ambitieux programme à l'horizon 2030. Une intensification des reboisements a été mise en place depuis 2020, d'où une courbe à la hausse entre 2020 et 2025.

# 1b Caractéristiques des forêts

Données nationales - Les sources de données et les classifications nationales sont présentées dans la section 1a. Veuillez vous référer au contenu correspondant.

## Données de base et reclassification

	Classifications nationales		Classes de FRA		
	Classe	Superficie (1000 ha)	Forêt naturellement régénérée	Forêt de plantation	Autre forêt plantée
2000	Plantations	34.00	0.000 %	80.000 %	20.000 %
	Savanes boisées/arborées/arbustives	884.20	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêts riveraines	149.20	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêts semi-décidues/sèches/claires	201.06	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	<b>Total</b>	<b>1 268.46</b>	<b>1 234.46</b>	<b>27.20</b>	<b>6.80</b>

Forêt naturellement régénérée	Superficie (1000 ha)	...dont forêt primaire
Savanes boisées/arborées/arbustives	884.20	0.000 %
Forêts riveraines	149.20	0.000 %
Forêts semi-décidues/sèches/claires	201.06	0.000 %
<b>Pourcentage total</b>		<b>0.000 %</b>
<b>Total</b>	<b>1 234.46</b>	<b>0.00</b>

Forêt de plantation	Superficie (1000 ha)	...dont introduite
Plantations	27.20	80.000 %
<b>Total</b>	<b>27.20</b>	<b>21.76</b>

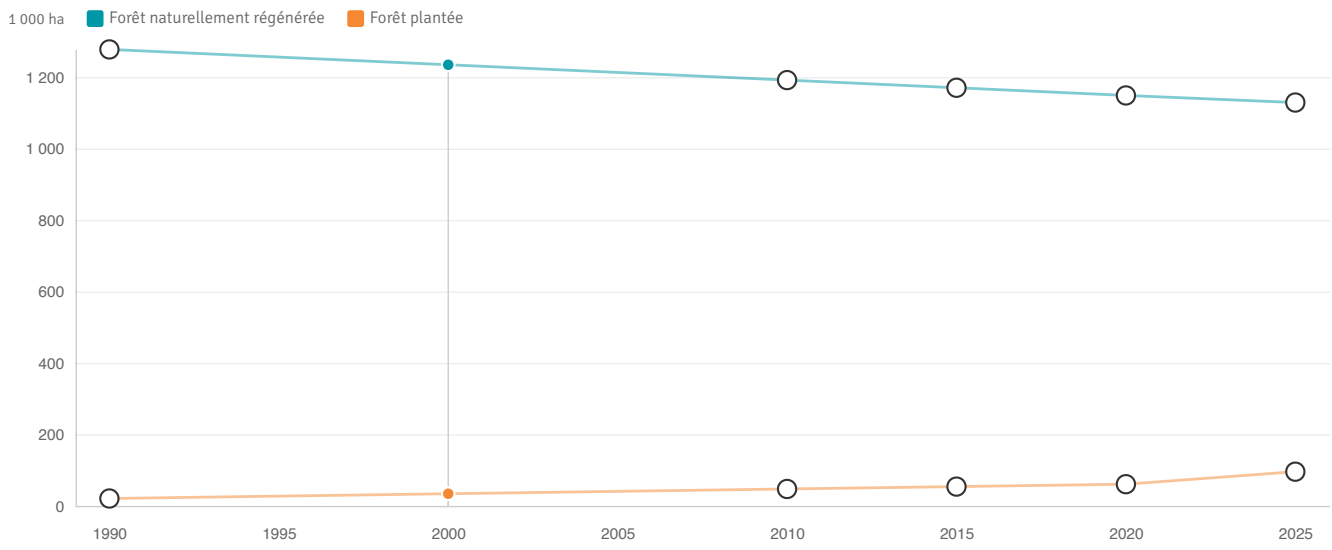
	Classifications nationales		Classes de FRA		
	Classe	Superficie (1000 ha)	Forêt naturellement régénérée	Forêt de plantation	Autre forêt plantée
2014	Plantation	52.66	0.000 %	80.000 %	20.000 %
	Forêt claire et savane boisée	703.87	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêt galerie	342.97	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	100.000 %	0.000 %	0.000 %
	<b>Total</b>	<b>1 227.03</b>	<b>1 174.37</b>	<b>42.13</b>	<b>10.53</b>

Forêt naturellement régénérée	Superficie (1000 ha)	...dont forêt primaire
Forêt claire et savane boisée	703.87	0.000 %
Forêt galerie	342.97	0.000 %
Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	0.000 %
<b>Pourcentage total</b>		<b>0.000 %</b>
<b>Total</b>	<b>1 174.37</b>	<b>0.00</b>

Forêt de plantation	Superficie (1000 ha)	...dont introduite
Plantation	42.13	70.000 %
<b>Total</b>	<b>42.13</b>	<b>29.49</b>

## Commentaires

<b>2000</b>	D'après une étude récente dans 2 régions du Togo, le nombre total de plants représente une proportion de 71 % des essences introduites et 29 % des espèces locales. A l'échelle du pays les proportions peuvent être de 80 % pour les espèces introduites et 20 % pour les espèces locales sur la base du jugement d'experts.
<b>2014</b>	D'après une étude récente dans 2 régions du Togo, le nombre total de plants représente une proportion de 71 % des essences introduites et 29 % des espèces locales. A l'échelle du pays les proportions peuvent être de 80 % pour les espèces introduites et 20 % pour les espèces locales sur la base du jugement d'experts.



Catégories de FRA 2025	Superficie forestière (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
<b>Forêt naturellement régénérée (a)</b>	1 277.39	1 234.46	1 191.54	1 170.08	1 148.62	1 128.76
...dont forêt primaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Forêt plantée (b=b1+b2)</b>	<b>20.67</b>	<b>34.00</b>	<b>47.33</b>	<b>54.00</b>	<b>60.70</b>	<b>95.70</b>
...dont forêt de plantation (b1)	16.54	27.20	37.86	43.20	48.56	78.56
...dont d'espèces introduites	13.23	21.76	27.28	30.04	33.99	54.99
...dont autres forêts plantées (b2)	4.13	6.80	9.47	10.80	12.14	17.14
<b>Total (a+b)</b>	<b>1 298.06</b>	<b>1 268.46</b>	<b>1 238.87</b>	<b>1 224.08</b>	<b>1 209.32</b>	<b>1 224.46</b>

Forêt primaire par domaine climatique	Zone forestière principale (1 000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
...dont forêt primaire boréale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont forêt primaire tempérée	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont l forêt primaire subtropicale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont forêt primaire tropicale	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total Forêt primaire	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

## Commentaires

Les données sur les plantations sont fournies sur la base des statistiques relevées dans différents documents. Jusqu'en 2020, les documents exploités sont:

- la stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029;
- le 5ème rapport national sur la diversité biologique de la CDB du Togo;
- les rapports d'activité de l'Office de développement et d'exploitation des forêts (ODEF); et
- les rapports annuels de la direction des ressources forestières (DRF).

A partir de 2020, les données sur les plantations proviennent essentiellement des rapports annuels de la Direction des ressources forestières dans le cadre du programme de reboisement intensif en cours au Togo avec une ambition de planter 1 milliard d'arbres d'ici 2030.

Les autres catégories de forêts existent mais elles ne sont pas évaluées.

# 1c Catégories spécifiques de forêts

## Données nationales

### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
<a href="#">Guelly K., Pereki H., et Djiwa O. 2020. Cartographie des acteurs et des écosystèmes de mangrove du littoral togolais. Lomé, FAO.</a>	Cartographie complète de la végétation	Mangroves <sup>1</sup>	2020	Une publication (livre) faite par le Bureau FAO de Lomé. La collecte des données s'est faite suivant trois phases : 1. Collecte des données satellitaires (Première phase); 2. Collecte des données cartographiques nécessaires (Deuxième phase); 3. Collecte des données de vérification terrain (Troisième phase); Puis télédétection à partir des images Landsat
<a href="#">Diagnostic prospectif du paysage prioritaire de conservation du Mono volta (Togo), Projet PAPBio C1-Mangrove "Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin</a>	Cartographie complète de la végétation	Mangroves <sup>1</sup>	2020	Une étude réalisée par Association Togolaise pour la Conservation de la Nature avec l'appui de l'UICN

### Classification et définitions nationales

-

### Données de base

-

### Analyse et traitement des données nationales

### Estimation et prévision

-

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Bambous						
Mangroves <sup>4</sup>		1.30	1.00	0.65	0.11	0.11
Hévéas					0.04	

<sup>4</sup>Pour la catégorie « Mangroves », la superficie doit inclure celles des « Forêts » et des « Autres terres boisées »

## Commentaires

Les autres catégories de forêts existent mais elles ne sont pas évaluées.

Les îlots de bambous s'observent le long de certains cours d'eau. Il y a des initiatives en cours pour le reboisement de bambou dans dans les 5 régions économiques du Togo soit 2 ha par région.

Il y a quelques parcelles de plantations d'hévéa estimé à 35 ha.

# 1d Expansion de la forêt, déforestation et changement net annuels

## Données nationales

### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
<a href="#">Cinquième rapport national sur la diversité biologique, 2014</a>	Autre (préciser dans les commentaires)	...dont boisement	2014	L'évaluation a été faite lors de l'élaboration du cinquième rapport national sur la diversité biologique du Togo pour la période de 2009-2014.
<a href="#">Proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) à la REDD+</a>	Autre (préciser dans les commentaires)	...dont boisement	2013	Données rassemblées dans le document de R-PP REDD+ du Togo
<a href="#">Stratégie nationale de Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) 2020-2029</a>	Inventaire forestier national (IFN)	...dont boisement	2018	Données sur les plantations sur la base de l'IFN 2015
Rapport annuel d'activité de la Direction des ressources forestières (DRF)	Registres et questionnaires	Expansion de la forêt ...dont boisement	2021, 2022 et 2023	Rapport d'activité dans le cadre du programme national de reboisement intensif au Togo

## Classification et définitions nationales

-

### Données de base

Programmes ou Projet	Période	Superficies (ha)	Essences
Plantation coloniale et celles du service forestier ayant pris la relève	1908-1970	7 000	Teck
Programme PNUD/TOGO pour le développement des ressources forestières	1970-1982	2 507	Eucalyptus, Teck, Cedrela,
Projet FAO/TOGO pour le développement et le reboisement (Nord-Togo)	1977-1987	668	Eucalyptus, Acacias, Senna, Teck
AFRI (Aménagement Forestier et reboisement Industriel)	1982-1989	3 532	Eucalyptus
ODEF/PAM 2818/PNUD	1988-1995	1 050	Teck
Programme des actions spécifiques en agriculture	1975-1978	1414	Gmelina, Terminalia, Cedrela
Plantations communautaires, Privées et scolaires	1977-2000	19 544	Eucalyptus, Senna, Teck, Neem, Fruitier
Projet pour la gestion des forêts communautaires de Kloto PPD 11/96 Rev 2 (F)	1997-2000	491	Terminalia, Teck
Projet de plantation Haho-Baloe PD 204/91 Rev 1 (F)	1998-2000	760	Teck, Gmelina
Reboisement de l'ODEF	2000-2011	6 413	Teck, Eucalyptus, Cédrela, Khaya, Gmelina, Hévea
Projet PDC HIMO	2011 et 2012	2161	Teck, Eucalyptus, Khaya, Gmelina, Afzelia + Fruitiers
Projet Bois-école Togo	2010-2012	300	Teck, Eucalyptus, Khaya
Programme national de reboisement (PNR)	2012	1438	Teck, Eucalyptus, Khaya, Fruitiers
RED-PD 031/11 Rev.1. (F)	2012	112	Teck, Terminalia, Khaya,
<b>TOTAL</b>	-	<b>47 390</b>	

Tableau : Principales actions de reboisement au Togo depuis le temps colonial jusqu'à nos jours.

Source: Cinquième rapport national sur la diversité biologique, 2014.

Les données de la déforestation proviennent du rapport d'analyse des relevés du système de surveillance des terres par satellite 2021-2022 et la mise à jour des cartes d'évolution du couvert forestier 2018-2022.

## Analyse et traitement des données nationales

### Estimation et prévision

A défaut des données sur l'expansion naturelle, les données portant sur le boisement ont été considérées comme celle de l'expansion des forêts.

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie (1000 ha/an)				
	1990-2000	2000-2010	2010-2015	2015-2020	2020-2025
Expansion de la forêt (a=a1+a2)	1.00	1.50	2.00	2.00	7.00
...dont boisement (a1)	1.00	1.50	2.00	2.00	7.00
...dont expansion naturelle (a2)					
Déforestation (b)	3.96	4.46	4.96	4.96	3.96
<b>Changement net de la superficie de forêt (a-b) (a-b)</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>3.04</b>
<b>Changement net de la superficie de forêt calculée à partir du tableau 1a</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>-2.96</b>	<b>3.04</b>

### Commentaires

La surface totale plantée entre 1908 et 1996 était de 34 734 ha (Statistique de l'ODEF) et les plantations forestières, couvriraient environ 50 000 ha en 2010 (dont 15 000 pour l'État) et ceci sur fonds propre (RPP REDD+, 2014).

Un ambitieux programme de reboisement est en cours au Togo avec une stratégie optimale de reboisement 2021-2030. La politique forestière est adoptée en conseil de ministres pour soutenir l'ambition de mettre en terre 1 milliards de plants à l'horizon 2030 et d'atteindre 26 % de couverture forestière nationale. Depuis 2020, l'expansion annuelle par boisement est en moyenne de 7 000 ha selon les rapports d'activités de la direction des ressources forestières.

Il est possible qu'il y ait expansion naturelle de la forêt par endroit mais il n'y a pas une évaluation pour ressortir les statistiques de l'expansion naturelle.

# 1e Autres terres avec un couvert arboré

## Données nationales

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

## Classification et définitions nationales

-

## Données de base

-

## Analyse et traitement des données nationales

## Estimation et prévision

-

## Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Palmiers (a)						
Vergers (b)						
Systèmes agroforestiers (c)						
Arbres en milieu urbain (d)						
Autre (à préciser) (e)						

### Commentaires

Les palmiers, les vergers, les systèmes agroforestier et les arbres en milieu urbain existent sur le territoire. Mais une évaluation n'est pas faite pour avoir les données statistiques.

## 2 Matériel sur pied, biomasse et carbone de la forêt

### 2a Matériel sur pied

#### Données nationales

##### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Base de données de Inventaire Forestier National 2 de 2020-2021	Inventaire forestier national (IFN)	Forêt naturellement régénérée Forêt plantée ...dont forêt de plantation ...dont autre forêt plantée Total Forêt	2020-2021	Les données du matériel sur pied ont été obtenues en extrayant les informations de la base de données de l'IFN2 réalisé en 2021.
<a href="#">Résultats de l'inventaire forestier national (2015-2016)</a>	Inventaire forestier national (IFN)	Forêt naturellement régénérée Forêt plantée ...dont forêt de plantation ...dont d'espèces introduites ...dont autre forêt plantée Total Forêt	2015-2016	Un traitement a été effectué dans la base de données IFN pour sortir des informations requises

#### Classification et définitions nationales

##### Données de base

Source de données: IFN1 de 2015-2016:

Classe	Superficie (1000 ha)	Volume moyen (m3/ha)
Plantation	52.66	28.74
Savane arborée et arbustive	1986.52	19.76
Forêt claire et savane boisée	858.38	59.49
Forêt galerie	342.97	97.08
Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	118.60

Source de données: IFN2 de 2021:

Catégorie	Volume moyen (m3/ha)
Forêt naturellement régénérée	86.41
Forêt plantée	44.71

#### Analyse et traitement des données nationales

##### Estimation et prévision

On calcule le volume moyen dans les forêts à partir des données de l'IFN 1 (2015-2016) en effectuant une moyenne pondérée par la superficie des classes de forêt (seulement la superficie reclassée comme forêt pour FRA) :

- Pour toutes les classes avec de la forêt ou autres terres boisées (ATB) au sens de FRA : (Superficie de la classe) \* (pourcentage reclassifié comme forêt ou ATB pour FRA) \* (volume moyen à l'ha de la classe donné par le rapport d'IFN);
- Ces volumes totaux par classe sont additionnés puis divisés par la superficie totale de forêt ou d'ATB pour FRA (point de données de l'IFN);
- Ce volume moyen est appliquée pour toutes les années de référence de 1990 à 2015.

On obtient les valeurs moyennes suivantes de 74,82 m3/ha pour les forêts et de 22,63 m3/ha pour les autres terres boisées.

Classifications nationales	Superficie (1000 ha)	Reclassification classe de FRA			Forêt			ATB		
		Forêt	Autres terres boisées	Terres restantes	Volume moyen (m3/ha)	Superficie de forêt	Volume total (m3)	Volume moyen (m3/ha)	Superficie ATB	Volume total (m3)
Plantation	52.66	100.00%	0.00%	0.00%	28.74	52.66	1513.45			
Savane arborée et arbustive	1986.52	0.00%	100.00%	0.00%	19.76	0.00	0.00	19.76	1986.52	39253.64
Forêt claire et savane boisée	858.38	82.00%	18.00%	0.00%	59.49	703.87	41873.32	59.49	154.5084	9191.70

Forêt galerie	342.97	100.00%	0.00%	0.00%		97.08	342.97	33295.53				
Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	100.00%	0.00%	0.00%		118.60	127.53	15125.06				
Total Forêt	5661.69	1227.03	2141.03	2293.63		<b>74.82</b>	1227.03	91807.36		<b>22.63</b>	2141.03	48445.34

On obtient pour les forêts naturellement régénérées et les forêts plantées les volumes moyens suivants.

Catégorie	Volume moyen (m <sup>3</sup> /ha)	Superficie de forêt	Volume total (m <sup>3</sup> )
Forêt naturellement régénérée (FNR)	76.89	1174.37	90293.91
Forêts plantées (FP)	28.74	52.66	1513.45

À partir de 2020 les valeurs du second IFN sont utilisées pour les forêts. On applique les estimations pour les Autres terres boisées dérivées de l'IFN1.

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Matériel sur pied m <sup>3</sup> /ha (sur écorce)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Forêt naturellement régénérée	76.89	76.89	76.89	76.89	86.41	86.41
...dont forêt primaire						
Forêts plantées	28.74	28.74	28.74	28.74	44.71	44.71
...dont forêt de plantation						
...dont d'espèces introduites						
...dont autres forêts plantées						
Total Forêt	76.12	75.60	75.05	74.77	84.32	83.16
Autres terres boisées	22.63	22.63	22.63	22.63	22.55	22.55

Catégories de FRA 2025	Total matériel sur pied (millions m <sup>3</sup> sur écorce)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Forêt naturellement régénérée	98.22	94.92	91.62	89.97	99.25	97.54
...dont forêt primaire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Forêt plantée	0.59	0.98	1.36	1.55	2.71	4.28
...dont forêt de plantation						
...dont d'espèces introduites						
...dont autres forêts plantées						
Total Forêt	98.81	95.90	92.98	91.52	101.96	101.82
Autres terres boisées	70.01	61.03	52.04	47.55	42.91	38.44

Critères d'évaluation du niveau pour les estimations de la biomasse		Niveau
Statut	Sources de données: récentes <sup>1</sup> – Inventaire forestier national ou balayage laser aéroporté (BLA) calibré avec des données de terrain.	Elevé
	Sources de données: anciennes <sup>2</sup> – Inventaire forestier national, inventaires de terrain partiels ou balayage laser aéroporté (BLA) non calibré avec des données de terrain.	Moyen
	Autres sources de données telles que données satellites, registres, questionnaires ou évaluations d'experts.	Faible

<sup>1</sup> Données ne remontant pas à plus de 10 ans à compter de l'année de soumission du rapport (2013 ou plus récent pour les rapports nationaux de FRA 2025)

<sup>2</sup> Données remontant à plus de 10 ans à compter de l'année de soumission du rapport (antérieures à 2013 pour les rapports nationaux de FRA 2025)

Matériel sur pied	Niveau
Statut	Elevé

## Commentaires

Les données utilisées pour la période de 1990 à 2015 sont issues de la base de données du 1er inventaire forestier national (IFN 2015/2016).

Celles utilisées pour la période de 2020 à 2025 sont issues du 2ème inventaire forestier national (IFN2) réalisé entre 2021.

Les données extraites de cette bases ont été désagrégé pour intégrer la catégorie 'Forêt' suivant FRA et autres terres boisée suivant FRA. La catégorie "Forêt" FRA a été en suite désagrégé en "Forêt naturellement régénérée" et en "Forêt plantée".

Ainsi, pour ce qui concerne les FNR pour la période de 1990 à 2015, ce sont les données de IFN1 (2015/2016) qui sont utilisées. Pour la période de 2020 à 2025, les données de IFN2 (2021) sont utilisées (voir données de base jointes).

Les forêts plantées (FP), la même méthodologie est appliquée c'est à dire IFN (2015) pour la période de 1990-2015 et IFN (2021) pour la période de 2020 à 2025. Lorsqu'on prend les PF, les forêt de plantation représente 80% et autre forêts plantée 20%

Pour la valeur concernant les espèces introduites (Forêt plantée), le calcul effectué concerne les données de IFN de 2021.

## Zb Composition du matériel sur pied de la forêt

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Base de données de l'IFN2 de 2021	Inventaire forestier national (IFN)	Espèces d'arbres indigènes Classée #1 Espèces d'arbres indigènes Classée #2 Espèces d'arbres indigènes Classée #3 Espèces d'arbres indigènes Classée #4 Espèces d'arbres indigènes Classée #5 Espèces d'arbres indigènes Classée #6 Espèces d'arbres indigènes Classée #7 Espèces d'arbres indigènes Classée #8 Espèces d'arbres indigènes Classée #9 Espèces d'arbres indigènes Classée #10 Espèces d'arbres indigènes restantes Espèces d'arbres introduite Classée #1 Espèces d'arbres introduite Classée #2 Espèces d'arbres introduite Classée #3 Espèces d'arbres introduite Classée #4 Espèces d'arbres introduite Classée #5 Espèces d'arbres introduites restantes	2021	Le calcul du matériel sur pied des 10 première espèces en terme de volume en million de m3 a pris en compte le classement des espèces en fonction des volumes en m3/ha et la superficie de la forêt naturellement généré en 2021 qui est de 1144,6 (1000 ha). Le même exercice est fait pour les espèces d'arbre introduites en prenant en compte leur volume en m3/ha et la superficie des forêts plantées en 2021 qui est de 67.70 (1000 ha)

### Classification et définitions nationales

#### Données de base

Données de l'IFN2 (réalisé en 2021):

Nom espèce	Vt moyen(m3/ha)	Vt total (Mm3)	Nom espèce	Vt moyen(m3/ha)	Vt total (Mm3)
Strate FRA (FNR)	86.40951403		Strate FRA (FP)	44.70824315	
Ceiba pentandra (L.) Gaertn.	8.405784324	9.62	Tectona grandis L.f.	18.96034595	1.15
Anogeissus leiocarpus (DC.)	6.806789698	7.79	Antiaris toxicaria subsp. africana (Engl.) C.C.Berg	2.852129863	0.17
Isobertia doka Craib & Stapf	5.176763229	5.93	Elaeis guineensis Jacq.	2.817651063	0.17
Lonchocarpus sericeus (Poir.) Kunth	4.634153198	5.30	Daniellia oliveri (Rolfe) Hutch. & Dalziel	1.736380794	0.11
Pterocarpus erinaceus Poir.	2.487854079	2.85	Pseudospondias microcarpa (A.Rich.) Engl. var. microcarpa	1.727993567	0.10
Cola gigantea A.Chev.	2.077490164	2.38	Mitragyna stipulosa (DC.) Kuntze	1.36348945	0.08
Daniellia oliveri (Rolfe) Hutch. & Dalziel	2.040184877	2.34	Lonchocarpus sericeus (Poir.) Kunth	1.346223337	0.08
Antiaris toxicaria subsp. africana (Engl.) C.C.Berg	1.905403638	2.18	Terminalia superba Engl. & Diels	1.274332036	0.08
Isobertia tomentosa (Harms) Craib & Stapf	1.793784764	2.05	Milicia excelsa (Welw.) C.C.Berg	1.263507138	0.08
Diospyros mespiliformis Hochst. ex A.DC.	1.788149476	2.05	inconnu	1.14365416	0.07
			Mangifera indica L.	0.836424674	0.05

Espèces d'arbre indigènes restantes		56.42		Spondias mombin L.	0.830050491	0.05
				Manilkara multinervis (Bak.) Dubard	0.599857725	0.04
TOTAL FNR	86.4087	98.90		Albizia zygia (DC.) J.F.Macbr.	0.5229243	0.03
				Spondianthus preussii Engl.	0.460241301	0.03
				Theobroma cacao L.	0.439719934	0.03
				Blighia sapida C. König	0.439674594	0.03
				Anacardium occidentale L.	0.392505234	0.02
				Pterocarpus erinaceus Poir.	0.376512717	0.02
				Lanea barteri (Oliv.) Engl.	0.351472535	0.02
				Ficus sur Forssk.	0.342302008	0.02
				Macaranga barteri Müll.Arg.	0.339962801	0.02
				Ficus mucoso Welw. ex Ficalho	0.29895766	0.02
				Senna siamea (Lam.) Irwin & Barneby	0.269878768	0.02
				Anogeissus leiocarpus (DC.) Guill. & Perr.	0.260377108	0.02
				Funtumia africana (Benth.) Stapf	0.258636057	0.02
				Lanea acida A. Rich.	0.256616381	0.02
				Parkia biglobosa (Jacq.) G.Don	0.227481823	0.01
				Piptadeniastrum africanum (Hook. f.) Brenan	0.202811953	0.01
				Khaya grandifoliola C.DC.	0.197883625	0.01
				Persea americana Miller	0.160658977	0.01
				Dracaena arborea (Willd.) Link	0.142343544	0.01
				Azadirachta indica A.Juss.	0.127950671	0.01
				Ceiba pentandra (L.) Gaertn.	0.11935345	0.01
				Entandrophragma angolense (Welw.) C.DC.	0.119319833	0.01
				Cola millenii K.Schum.	0.104652168	0.01
				Spathodea campanulata P.Beauv.	0.097477381	0.01
				Cola nitida (Vent.) Schott & Endl.	0.090692897	0.01
				Albizia adianthifolia (Schum.) W.F.Wight	0.089930638	0.01
				Acacia polyacantha subsp. campylacantha (A.Rich) Brenan	0.089699424	0.01
				Holarrhena floribunda (G. Don) T. Durand & Schinz	0.086475642	0.01
				Zanthoxylum zanthoxyloides (Lam.) Zepern. & Timler	0.086353436	0.01
				Aubrevillea kerstingii (Harms) Pellegr.	0.0847637	0.01
				Xylopia aethiopica (Dunal) A. Rich.	0.076420562	0.00
				Pseudocedrela kotschy (Schweinf.) Harms	0.072510136	0.00
				Millettia thonningii (Schum. & Thonn.) Bak.	0.063995113	0.00
				Cola gigantea A.Chev.	0.059225204	0.00
				Pycnanthus angolensis (Welw.) Warb.	0.059178884	0.00
				Vitex doniana Sweet	0.058370267	0.00
				Citrus sinensis Osbeck	0.05484551	0.00
				Vitellaria paradoxa C.F. Gaertner subsp. paradoxa	0.052608304	0.00
				Diospyros mespiliformis Hochst. ex A.DC.	0.051633623	0.00
				Irvingia gabonensis (Aubry-Lecomte ex O'Rorke) Baill.	0.045514006	0.00
				Entada abyssinica Steud. ex A. Rich	0.036986898	0.00
				Ficus exasperata Vahl	0.026358622	0.00
				Dialium guineense Willd.	0.026346334	0.00
				Cassia sieberiana DC.	0.026185343	0.00

			Myrianthus arboreus P.Beauv.	0.025727877	0.00
			Hexalobus monopetalus (A. Rich.) Engl. & Diels	0.025202462	0.00
			Millettia zechiana Harms	0.024168164	0.00
			Thevetia nerifolia Juss. ex Steud.	0.022810344	0.00
			Prosopis africana (Guill. & Perr.) Taub.	0.022759914	0.00
			Morinda lucida Benth.	0.017965174	0.00
			Ficus sycomorus Linn. subsp. gnaphalocarpa (Miq.) C.C.Berg	0.014161036	0.00
			Psidium guajava L.	0.010526508	0.00
			Gmelina arborea Roxb.	0.007780248	0.00
			Teramnus andongensis (Welw. ex Baker) Bak. f.	0.007564656	0.00
			Dichrostachys cinerea (L.) Wight & Arn.	0.007275647	0.00
			Annona senegalensis Pers.	0.00669181	0.00
			Combretum molle R.Br. ex G.Don	0.006449353	0.00
			Parinari curatellifolia Planch. ex Benth.	0.005818965	0.00
			Gliricidia sepium (Jacq.) Walp.	0.003491379	0.00
			Total Forêt plantée	40.7082	2.71
			Espèces indigènes dans les plantations		1.49

## Analyse et traitement des données nationales

### Estimation et prévision

Le calcul du matériel sur pied des 10 première espèces en terme de volume en million de m<sup>3</sup> a pris en compte le classement des espèces en fonction des volumes en m<sup>3</sup>/ha et la superficie de la forêt naturellement générée en 2021 qui est de 1144,6 ha calculée sur la base du gain annuel, la perte annuelle et le changement net qui sont respectivement de 7 (1000 ha); 3.96 (1000 ha) et 3.05 (1000 ha).

Le même exercice est fait pour les espèces d'arbre introduites en prenant en compte leur volume en m<sup>3</sup>/ha et la superficie des forêts plantées en 2021 qui est de 60.70 ha.

On additionne les volumes totaux des essences principales indigènes et exotiques dans les forêts naturellement régénérées et les forêts plantées:

Espèces indigènes	Nom espèces	Volume total (Mm <sup>3</sup> )	Espèces introduites	Nom espèces	Volume total (Mm <sup>3</sup> )
1	Ceiba pentandra (L.) Gaertn.	9.63	1	Tectona grandis L.f.	1.15
2	Anogeissus leiocarpus (DC.)	7.81	2	Mangifera indica L.	0.05
3	Isoberlinia doka Craib & Stapf	5.93	3	Persea americana Miller	0.01
4	Lonchocarpus sericeus (Poir.) Kunth	5.38	4	Azadirachta indica A.Juss.	0.01
5	Pterocarpus erinaceus Poir.	2.87	5	Acacia polyacantha subsp. campylacantha (A.Rich) Brenan	0.01
6	Cola gigantea A.Chev.	2.38	6	Cassia sieberiana DC.	0
7	Daniellia oliveri (Rolfe) Hutch. & Dalziel	2.45	7	Gmelina arborea Roxb.	0
8	Antiaris toxicaria subsp. africana (Engl.) C.C.Berg	2.23	Autres espèces introduites		0
9	Isoberlinia tomentosa (Harms) Craib & Stapf	2.05	TOTAL espèces introduites		1.23
10	Diospyros mespiliformis Hochst. ex A.DC.	2.05			
Autres espèces indigènes		57.5			
TOTAL espèces indigènes		100.28			

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

Catégories de FRA 2025	Dénomination scientifique	Dénomination usuelle	Millions de m <sup>3</sup>	% du total
<b>Espèces d'arbres indigènes</b>				
Année la plus récente			2021	
Classée #1	<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.		9.63	9.45
Classée #2	<i>Anogeissus leiocarpus</i> (DC.)		7.81	7.66
Classée #3	<i>Isobrerlinia doka</i> Craib & Stapf		5.93	5.82
Classée #4	<i>Lonchocarpus sericeus</i> (Poir.) Kunth		5.38	5.28
Classée #5	<i>Pterocarpus erinaceus</i> Poir.		2.87	2.82
Classée #6	<i>Cola gigantea</i> A.Chev.		2.38	2.34
Classée #7	<i>Daniellia oliveri</i> (Rolfe) Hutch. & Dalziel		2.45	2.40
Classée #8	<i>Antiaris toxicaria</i> subsp. <i>africana</i> (Engl.) C.C.Berg		2.23	2.19
Classée #9	<i>Isobrerlinia tomentosa</i> (Harms) Craib & Stapf		2.05	2.01
Classée #10	<i>Diospyros mespiliformis</i> Hochst. ex A.DC.		2.05	2.01
Autres espèces d'arbres indigènes			57.91	56.82
<b>TOTAL Espèces d'arbres indigènes</b>			<b>100.69</b>	<b>98.79</b>
<b>Espèces d'arbres introduite</b>				
Classée #1	<i>Tectona grandis</i> L.f.		1.15	1.13
Classée #2	<i>Mangifera indica</i> L.		0.05	0.05
Classée #3	<i>Persea americana</i> Miller		0.01	0.01
Classée #4	<i>Azadirachta indica</i> A.Juss.		0.01	0.01
Classée #5	<i>Acacia polyacantha</i> subsp. <i>campylacantha</i> (A.Rich) Brenan		0.01	0.01
Autres espèces d'arbres introduites			0.00	0.00
<b>TOTAL Espèces d'arbres introduites</b>			<b>1.23</b>	<b>1.21</b>
<b>TOTAL Matériel sur pied</b>			<b>101.92</b>	

## Commentaires

Ce sont les volumes en m<sup>3</sup>/ha des 10 premières espèces d'arbres indigènes des forêts naturellement régénérées en terme de volume plus grand, extraits à partir de la base de données du deuxième inventaire forestier national (IFN2) de 2021. Le calcul du matériel sur pied des 10 première espèces en terme de volume en million de m<sup>3</sup> a pris en compte le classement des espèces en fonction des volumes en m<sup>3</sup>/ha et la superficie de la forêt naturellement générée en 2021 qui est de 1144,6 ha calculé sur la base du gain annuel, la perte annuelle et le changement net qui sont respectivement de 7 (1000 ha); 3.96 (1000 ha) et 3.05 (1000 ha).

Le même exercice est fait pour les espèces d'arbres introduites en prenant en compte leur volume en m<sup>3</sup>/ha et la superficie des forêts plantées en 2021 qui est de 60.70 ha

## 2c Stock de biomasse

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Base de données de l'IFN1 de 2015/2026	Inventaire forestier national (IFN)	Biomasse aérienne Biomasse souterraine Bois mort	2016	Classifié en catégories de FRA
<a href="#">NRF du Togo, 2020</a>	Inventaire forestier national (IFN)	Biomasse aérienne Biomasse souterraine Bois mort	2016	Données issues du NERF 2020 (tableau 7)

### Classification et définitions nationales

#### Données de base

Le rapport du Niveau de référence pour les forêts soumis par le Togo en 2020 donne les valeurs de biomasse moyenne suivante pour les classes de forêts.

Classifications nationales	Superficie (1000 ha)	Biomasse moyenne t/ha		
		AGB	BGB	Bmort
Plantation	52.66	23.3	7.9	0.1
Savane arborée et arbustive	1986.52	16.4	6.3	0.7
Forêt claire et savane boisée	858.38	50.1	14.4	2.1
Forêt galerie	342.97	84.1	23.3	3.5
Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	96.8	26.8	3.8

### Analyse et traitement des données nationales

#### Estimation et prévision

On calcule la biomasse moyenne dans les forêts en effectuant une moyenne pondérée par la superficie des classes de forêt (seulement la superficie reclassée comme forêt pour FRA) :

- Pour toutes les classes avec de la forêt au sens de FRA : (Superficie de la classe) \* (pourcentage reclassifié comme forêt pour FRA) \* (Biomasse moyenne à l'ha donné par le tableau 7 du NERF);
- Ces biomasses totales par classe sont additionnées puis divisées par la superficie totale de forêt pour FRA (point de données de l'IFN);
- La même biomasse moyenne est appliquée pour toutes les années de référence.

Classifications nationales	Superficie (1000 ha)	Reclassification en catégories de FRA (%)			Biomasse moyenne t/ha dans les forêts			Biomasse totale en 1000 t dans les forêts		
					AGB	BGB	Bmort	AGB	BGB	Bmort
Plantation	52.66	100.00%	0.00%	0.00%	23.3	7.9	0.1	1227	416	5
Savane arborée et arbustive	1986.52	0.00%	100.00%	0.00%	16.4	6.3	0.7	0	0	0
Forêt claire et savane boisée	858.38	82.00%	18.00%	0.00%	50.1	14.4	2.1	35264	10136	1478
Forêt galerie	342.97	100.00%	0.00%	0.00%	84.1	23.3	3.5	28844	7991	1200
Forêts denses semi-décidues et décidues	127.53	100.00%	0.00%	0.00%	96.8	26.8	3.8	12345	3418	485
Total	5661.69	1227.03	2141.03	2293.63	63.3	17.9	2.6	77680	21961	3168

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

Catégories de FRA 2025	Biomasse de la forêt (t/ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Biomasse aérienne	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30
Biomasse souterraine	17.90	17.90	17.90	17.90	17.90	17.90
Bois mort	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70	2.70

Catégories de FRA 2025	Biomasse totale de la forêt (en million de tonnes)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Biomasse aérienne	82.17	80.29	78.42	77.48	76.55	77.51
Biomasse souterraine	23.24	22.71	22.18	21.91	21.65	21.92
Bois mort	3.50	3.42	3.34	3.30	3.27	3.31

Critères d'évaluation du niveau pour le Matériel sur pied		Niveau
Statut	Application des facteurs de conversion et d'expansion de la biomasse ou équations allométriques spécifiques au pays.	Elevé
	Application d'équations allométriques génériques ou au niveau du biome, ou d'une combinaison de facteurs de conversion spécifiques au pays/biome et de facteurs par défaut de l'expansion de la biomasse du GIEC.	Moyen
	Application des facteurs par défaut de conversion et d'expansion de la biomasse du GIEC (par exemple, utilisation du « calculateur de biomasse »), ou estimations reposant sur une cartographie par télédétection de la biomasse.	Faible

Biomasse	Niveau
Statut	Elevé

## Commentaires

Les données utilisées pour le calcul de la biomasse aérienne, souterraine et bois morts sont les données de terrain du 1er inventaire forestier national réalisée en 2016 dont les résultats ont été mentionnés dans le Niveau de référence pour les forêts (NRF, 2020). Ainsi, après classification en catégories de FRA et calcul du matériel sur pied, les biomasses moyennes dans les forêts en t/ha ont été calculé (Donc le critère d'évaluation du niveau pour le matériel sur pied est de statut "élevé"). Le Tableau des calcul est mentionné dans la partie analyse et traitement des données (Estimation et prévision).

## 2d Stock de carbone

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Base de données de l'IFN1 de 2015/2026	Inventaire forestier national (IFN)	Carbone dans la biomasse aérienne Carbone dans la biomasse souterraine Carbone dans le bois mort	2016	Classifié en catégories de FRA
<a href="#">NRF du Togo, 2020</a>	Inventaire forestier national (IFN)	Carbone dans la biomasse aérienne Carbone dans la biomasse souterraine Carbone dans le bois mort	2016	Données issues du NERF 2020 (tableau 7)

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

Voir 2d

### Analyse et traitement des données nationales

#### Estimation et prévision

On utilise une fraction carbone de 0,47 (facteur par défaut du GIEC) pour dériver le carbone forestier à partir des valeurs de biomasse du tableau 2c.

Cela donne les valeur suivante:

Carbone moyen en t/ha dans les forêts		
AGB	BGB	Bmort
29.75	8.41	1.21

#### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Carbone forestier (tonnes/ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Carbone dans la biomasse aérienne	29.75	29.75	29.75	29.75	29.75	29.75
Carbone dans la biomasse souterraine	8.41	8.41	8.41	8.41	8.41	8.41
Carbone dans le bois mort	1.21	1.21	1.21	1.21	1.21	1.21
Carbone dans la litière						
Carbone dans le sol						

Catégories de FRA 2025	Carbone total de la forêt (en million de tonnes)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Carbone dans la biomasse aérienne	38.62	37.74	36.86	36.42	35.98	36.43
Carbone dans la biomasse souterraine	10.92	10.67	10.42	10.29	10.17	10.30
Carbone dans le bois mort	1.57	1.53	1.50	1.48	1.46	1.48
Carbone dans la litière						
Carbone dans le sol						

Profondeur du sol (cm) utilisée pour les estimations du carbone dans le sol

## Commentaires

-

## **3 Affectation et gestion des forêts**

### **3a Objectif de gestion fixés**

#### **Données nationales**

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

#### **Classification et définitions nationales**

-

#### **Données de base**

-

### **Analyse et traitement des données nationales**

#### **Estimation et prévision**

-

#### **Reclassification dans les catégories de FRA 2025**

-

**Objectif de gestion désigné principal**

Catégories de FRA 2025	Superficie forestière (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Production (a)						
Protection du sol et de l'eau (b)						
Conservation de la biodiversité (c)						
Services sociaux (d)						
Usages multiples (e)						
Autre (à préciser dans les commentaires) (f)						
Aucune affectation						
<b>Affectation inconnue</b>	<b>1 298.06</b>	<b>1 268.46</b>	<b>1 238.87</b>	<b>1 224.07</b>	<b>1 209.26</b>	<b>1 224.46</b>
<b>Superficie forestière totale</b>	<b>1 298.06</b>	<b>1 268.46</b>	<b>1 238.87</b>	<b>1 224.07</b>	<b>1 209.26</b>	<b>1 224.46</b>

**Superficie totale avec un objectif de gestion désigné**

Catégories de FRA 2025	Superficie forestière (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Production						
Protection du sol et de l'eau						
Conservation de la biodiversité						
Services sociaux						
Autre (à préciser dans les commentaires)						

**Commentaires**

Cette information n'est pas disponible.

## 3b Superficie de forêt se trouvant à l'intérieur d'aires protégées juridiquement constituées et superficie de forêt soumise à des plans de gestion à long terme

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
<a href="#">ETAT DES LIEUX DU SYSTEME NATIONAL D'AIRES PROTEGEES DU TOGO :ECOSYSTEMES, VULNERABILITES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET VALORISATION ECOTOURISTIQUE</a>	Autre (préciser dans les commentaires)	Superficie de forêt soumise à un plan de gestion à long terme	2020	NA

### Classification et définitions nationales

#### Données de base

Tableau 1: Aires Protégées ayant de plan d'aménagement

AP	Superficie de l'AP (1000ha)	Année d'élaboration de PAG
Missahoe	1.4	2011
Djamdè	1.65	2014
Abdoulaye	30	2017
Fazao-Malfakassa	192	2018
Alédjo	0.765	2017
Amou-Mono	18.4	2017
Togodo sud	18	2017
Tchorogo (Blitta)	1.515	
Wouto	1.050	
Total	264.78	

Superficie des types d'habitats de la réserve de faune de Djamdè				
Type de végétation	Superficie (1000ha)	Superficie (%)	Superficie forêt (ha)	Superficie forêt (%)
Forêts claires	20.6878	25,86	2.33624	29.20
Forêt galerie	2.6746	3,35		
Superficie strates FC de Missahoe				
Strates	Superficie (1000Ha)	Superficie (%)	Superficie forêt (ha)	Superficie forêt (%)
Forêt dense	0.15464	10.35%	1.174212	78.607
Forêt riveraine	0.050912	3.41%		
Forêt claire/savane boisée	0.96866	64.85%		
Superficie strates forestières FC ABDOULAYE				
Forêt galerie/ forêt dense	11.46735			
savane arbustive/savane boisée	16475.28			
Superficie strates forestières FC ALEDJO				
Strate Forêt	0.42044			
Superficie strate forêt FC Blitta				
Strate forêt	1.515			

Superficie strate forêt de FC Wouto				
Strate forêt	1.05			
		Total		<b>17.963</b>
				<b>87.963</b>
Pour Amou Mono, Fazao Malfakassa et Togodo , pas de données chiffrées sur les superficies des strates dans les PAG.				

## Analyse et traitement des données nationales

### Estimation et prévision

-

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie (1000 ha)					
	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Superficie forestière à l'intérieur d'aires protégées juridiquement constituées	105.93	105.93	105.93	105.93	105.93	105.93
Superficie de forêt soumise à un plan de gestion à long terme						
...dont dans des aires protégées				3.51		

### Commentaires

La superficie forestière soumise à un plan d'aménagement forestière à long terme est connue pour 6 aires protégées. elles est estimée pour Fazao Malfakassa, Amou Mono, et Togodo.

### 3c Restauration des forêts

Votre pays a-t-il pris des engagements en faveur de la restauration des forêts?	Oui
Existe-t-il une loi ou un autre mandat gouvernemental en soutien à la restauration des forêts ?	Oui
Existe-t-il une définition nationale de la « restauration des forêts »? Si « Oui », indiquer cette définition, le processus de suivi et les résultats.	Non
Quelles sont les zones nécessitant une restauration des forêts qui ont été identifiées et, le cas échéant, comment ont-elles été identifiées ?	
Quelles sont les objectifs fixés pour la restauration des forêts ? Par exemple, xxx hectares d'ici à l'année yyyy	Le Togo s'est engagé à travers l'initiative de restauration des paysages forestiers africains (AFR100) à restaurer 1.400.000ha d'ici 2030 ( <a href="https://www.bonnchallenge.org/pledges/togo">https://www.bonnchallenge.org/pledges/togo</a> )
Combien d'hectares de forêts ont été restaurés à ce jour ?	Pas d'estimation précise

#### Commentaires

Il y a pas de loi en soutien à la restauration des forêts mais un autre mandat ie une ambition décennale de planter au moins 1 milliard d'arbre d'ici à l'horizon 2030

## 4 Droits de propriété et de gestion des forêts

### 4a Propriété de la forêt

#### Données nationales

##### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
<a href="#">W. Atakpama, T. Assima, M. Nare, H. Egbelou, M. Samarou, and F. Foussej, 2023. La foresterie communautaire au Togo: Où en sommes-nous? Rev. Marocaine des Sci. Agron. Vétérinaires, vol. 11, no. December, pp. 532-543</a>	Autre (préciser dans les commentaires)	Propriété privée ...dont appartenant à des particuliers ...dont Peuples autochtones et aux communautés locales	2023	Mémoire soutenu. Article scientifique

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

-

### Analyse et traitement des données nationales

#### Estimation et prévision

Liste des forêts communautaires en 2023

Nom de la forêt	Canton	Préfecture	Région	Superficie (ha)
Affem-Boussou	Affem	Tchamba	Centrale	81
Agbandi	Agbandi	Blitta	Centrale	3
Agbamassoumou	Bolohou	Plaine de Mô	Centrale	7.07
Agoulou	Agoulou	Tchaoudjo	Centrale	31.88
Agouloudé	Kpassouade	Plaine de Mô	Centrale	11.12
Aleheridè	Aleheridè	Tchaoudjo	Centrale	5.06
Alibi 1	Alibi 1	Tchamba	Centrale	5533
Atakoura	Tindjassi	Plaine de Mô	Centrale	5.25
Atakourara	Tindjassi	Plaine de Mô	Centrale	24.4
Bago	Bago	Tchamba	Centrale	6296
Banda	Kagnigbara	Plaine de Mô	Centrale	14.2
Boulouhou	Boulouhou	Plaine de Mô	Centrale	21
Fazao	Fazao	Sotouboua	Centrale	2257.07
Folo	Kagnigbara	Plaine de Mô	Centrale	37.33
Foule-Aguegue	Djarkpagan	Plaine de Mô	Centrale	10.5
Gbanzabade	Saïboudè	Plaine de Mô	Centrale	10.5
Gbegue	Langabou	Blitta	Centrale	7.66
Gnezimde	Kagnigbara	Plaine de Mô	Centrale	20.04
Goubi	Goubi	Tchamba	Centrale	963
Igboalousso	Kaboli	Tchamba	Centrale	134.27
Igbotoukouma	Goubi	Tchamba	Centrale	235
Kagnan	Kagnigbara	Plaine de Mô	Centrale	44.45
Kalare	Tchalo	Tchaoudjo	Centrale	1001.13
Kandjo	Tindjassi	Plaine de Mô	Centrale	8.01
Kongorowa	Alibi	Tchamba	Centrale	486.81
Konta	Boulouhou	plaine de Mô	Centrale	40
Koui	Tchebebe	Sotouboua	Centrale	2379.4

Kouida	Kouida	Plaine de Mô	Centrale	11
Koussoumtou	Goubi	Tchamba	Centrale	3120.2
Kouvon	Kpangalam	Tchaoudjo	Centrale	3.81
Kpangalam	Kpangalam	Tchaoudjo	Centrale	1907.7
Kparatao	Kparatao	Tchaoudjo	Centrale	5
Kpassouadè	Kpassouade	Tchaoudjo	Centrale	7.99
Léguèdè	Tindjassi	Plaine de Mô	Centrale	16.5
Mangokoura	Katoré	Plaine de Mô	Centrale	24.4
Morosi	Bolohou	Plaine de Mô	Centrale	22.77
N'konta	Katoré	Plaine de Mô	Centrale	12.3
N'kpam-goudoni	Affem	Tchamba	Centrale	35.53
Okpalala	Alibi1	Tchamba	Centrale	5821.52
Paskade	Boulohou	Plaine de Mô	Centrale	8
Saabi de Kaboli	Kaboli	Tchamba	Centrale	251
Saïboudè	Saïboudè	Plaine de Mô	Centrale	14.5
Sibonian	Djarkpagan	Plaine de Mô	Centrale	10.8
Tadjan	Agbandi	Blitta	Centrale	8
Taka	Tindjassi	Plaine de Mô	Centrale	30.5
Tassi	Boulohou,	plaine de Mô	Centrale	41.37
Tchalo	Tchalo	Tchaoudjo	Centrale	5.1
Tchatou-Koura	Siboudè	Plaine de Mô	Centrale	10.5
Tchavade	Kamah	Tchaoudjo	Centrale	18
Toukouma	Goubi	Tchamba	Centrale	192.06
Yélivo	Kparatao	Tchaoudjo	Centrale	6.24
Bouélé	Bouélé	Dankpen	Kara	3
Koukounboun	Koukounboun	Dankpen	Kara	13
Manehdo	Manehdo	Dankpen	Kara	5
Namandjol	Namandjol	Dankpen	Kara	5
Adomde	Kpinzindè	Kozah	Kara	32.87
Atchao	Kémérida	Binah	Kara	42.98
Bassar	Bassar	Bassar	Kara	11950.67
Daoude	Dako	Assoli	Kara	30.4
Effolo	Aledjo	Assoli	Kara	29.66
Farende	Lama-dessi	Binah	Kara	25
Jardin botanique de niamtougou	Niamtougou	Doufelgou	Kara	20.41
Kantandjala	Bassar	Bassar	Kara	2611.66
Kokou Temberma	Akpontè	Kéran	Kara	50
Koutmmaariba	Pessidè	Kéran	Kara	50
Kpandoubouloum	Ketao	Dankpen	Kara	6.35
Kpankpatsika	Helota	Kéran	Kara	19
Forêt sacrée Lassa Samala haut	Lassa	Kozah	Kara	1.54
Namab	Guérin Kouka	Dankpen	Kara	26.54
Nassibik	Kidjaboun	Dankpen	Kara	23.56
Passéré	Passéré	Binah	Kara	100
Pouda	Landa-kpinzindé	Kozah	Kara	36.68
Siriabe	Sola	Binah	Kara	350

Sirka	Sirka	Binah	Kara	1000	
Yakandjido	Kidjaboun	Dankpen	Kara	9.59	
Akissa	Adamé	Lac	Maritime	1400	
Ando Akpuive	Ando	Ave	Maritime	55.69	
Ando Kpomé	Ando	Ave	Maritime	110	
Ando-Toyo	Ando-Toyo	Ave	Maritime	10	
Atouna	Kangbeni de Afeyeme	Avé	Maritime	30	
Aveve	Aklakou	Lac	Maritime	3310	
Edzi Hado	Edzi	Ave	Maritime	208	
Godjé-godjin	Godjinmé	Yoto	Maritime	53	
Hedji-hado	Ando	Ave	Maritime	210.7	
Milssidzo	Ando-Bédo	Ave	Maritime	150	
Nyamessiva	Nyamessiva	Ave	Maritime	80	
Abotesse	Gnagna	Ogou	Plateaux	37.56	
Aboudjo copé	Amouzou Copé	Agou	Plateaux	578.87	
Adjakpa	Amouzou Copé	Agou	Plateaux	35	
Adomtre	Katoré	Ogou	Plateaux	18.4	
Agadja-copé	Djemegni	Haho	Plateaux	99.07	
Agbedougbe	Djémégni	Haho	Plateaux	23	
Amakpapé	Dalia	Haho	Plateaux	15.78	
Amavenou	Amouzoukopé	Agou	Plateaux	21.5	
Amouzou Copé	Amouzou Copé	Agou	Plateaux	3.5	
Atchankeli	Assrama	Haho	Plateaux	27.44	
Atchinindji	Atchinindji	Anié	Plateaux	2491	
Atikpai	Yalla	Agou	Plateaux	100	
Avegamé	Agou agbétiko	Agou	Plateaux	124.67	
Bocco	Amouzou Copé	Ogou	Plateaux	63.16	
Fokpo	Fokpo	Agou	Plateaux	85	
Edouwassi Copé	Egbegon	Amou	Plateaux	236	
Katoré	Katoré	Ogou	Plateaux	16.21	
Ketème	Danyi-Kakpa	Danyi	Plateaux	40.23	
Kotchatchan	Katoré	Ogou	Plateaux	28.68	
Kounoukopé	Kounoukopé	Anié	Plateaux	50	
Kpatala	Adogbenou	Anié	Plateaux	21.29	
Lifiata	Lavié	Kloto	Plateaux	294	
Odori	Ekpegnon	Ogou	Plateaux	57.03	
Ogoua	Kpedomé	Ogou	Plateaux	25.54	
Ohoundje	Djama	Ogou	Plateaux	9	
Otchanranri	Katoré	Ogou	Plateaux	23.64	
Sakounde	Loko	Akebou	Plateaux	26.33	
Sokpokopé	Gléi	Agou	Plateaux	45	
Tagba	Amouzou Copé	Agou	Plateaux	37.15	
Tsafe Kpaimou	Djon	Akébou	Plateaux	10.6	
Tututo	Kpécicié-dawlotu	Kpele	Plateaux	3831.18	
Woamevé	Agou Yiboé	Agou	Plateaux	28	
Zionou-Ananivikondji	Zionou-Ananivikondji	Agou	Plateaux	9	

Bagou	Bagou	Tandjoaré	Savanes	26.87	
Boudori	Boudori	Oti	Savanes	4	
Bouldjoaré	Bouldjoaré	Oti	Savanes	80	
Carto Ogaro	Tambimong	Kpendjal-Ouest	Savanes	19.7815	
Djalondi	Djalondi	Oti	Savanes	5	
Djiyiéga	Djiyiéga	kpendjal	Savanes	1326.64	
Dontougou	Dontougou	Tône	Savanes	3.5	
Garo	Garo	Cinkansé	Savanes	6	
Gniempol	Gniempol	kpendjal	Savanes	100	
Kinkpègou	Bagou	Tandjoaré	Savanes	26.88	
Kompante	Kompante	Kpendjal-Ouest	Savanes	28	
Korbongou	Korbongou	Tône	Savanes	6	
Lotogou	Lotogou Centre	Tône	Savanes	6	
Mamproukou	Mamproug	Tandjoaré	Savanes	9.93	
Mandime	Mandime	Tône	Savanes	10	
Moumouane Pak	Nandoga	Tandjoaré	Savanes	18.1	
Nadjoundi	Timbou	Cinkansé	Savanes	101.55	
Nakpatole	Tambonga	Kpendjal-Ouest	Savanes	4.28	
Nakpiékou	Nakpiékou	Oti	Savanes	5	
Nakrokou	Nakrokou	Oti	Savanes	5	
Nanlé	Gnanlé	Oti	Savanes	50	
Natchambonga	Borgou	Kpendjal	Savanes	700	
Natongou	Borgou	Kpendjal	Savanes	13.89	
Noukperine	Noukperine	Tandjoaré	Savanes	3	
Okogue	Tambonga	Kpendjal	Savanes	4.28	
Pana-Nataré	Pana-Nataré	Tône	Savanes	7.5	
Poussa	Poussa	Tône	Savanes	5.5	
Sadori	Sadori	Oti	Savanes	5	
Tami	Tami-Centre	Tône	Savanes	44.123	
Tampialime	Tampialime	Tandjoaré	Savanes	60.83	
Tchanfiérie	Tchanfiérie	Oti	Savanes	5	
				64517.72	ha
				64.52	1000ha

Source: Mémoire de fin de formation licence professionnelle en Foresterie, INFA de Tové, Kpalimé Togo, 2023

Thème: Etat des lieux de la foresterie communautaire au Togo

### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie forestière (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Propriété privée (a)	22.20	22.20	22.20	22.20	64.52
...dont appartenant à des particuliers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont appartenant à des entités et institutions commerciales privées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
...dont Peuples autochtones et aux communautés locales	22.20	22.20	22.20	22.20	64.52
Propriété publique (b)	1 275.86	1 246.26	1 216.67	1 201.87	1 144.74
Autres formes de propriété (préciser dans les commentaires) (c)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Propriété inconnue (d)</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total (a+b+c+d)</b>	<b>1 298.06</b>	<b>1 268.46</b>	<b>1 238.87</b>	<b>1 224.07</b>	<b>1 209.26</b>

### Commentaires

A côté des forêts du domaine permanent (Forêts domaniales) se trouvent les forêts du domaine des particuliers (Privé et communautaire) comme défini par le code forestier du Togo. La superficie des domaines des particuliers (communautaires) est évaluée à plus de 64.52 (1000 ha) en 2023 dans le cadre d'une étude d'état des lieux de la foresterie communautaire au Togo. Ces superficies sont les superficies des forêts communautaires sur la base de leur limite et non la classification forêt non forêt.

## 4b Droits de gestion des forêts publiques

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Base de données de IFN1 de 2015-2016	Inventaire forestier national (IFN)	Administration publique	2016	Exploitation des données de l'IFN 1

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

-

### Analyse et traitement des données nationales

#### Estimation et prévision

-

#### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

Catégories de FRA 2025	Superficie forestière (1000 ha)				
	1990	2000	2010	2015	2020
Administration publique (a)	1 275.86	1 246.26	1 216.67	1 201.87	1 144.74
Entreprises et institutions commerciales privées (b)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Peuples autochtones et communautés locales (c)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres formes de droits de gestion (préciser dans les commentaires) (d)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Droits de gestion inconnus (e)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Propriété publique totale (a+b+c+d+e)</b>	<b>1 275.86</b>	<b>1 246.26</b>	<b>1 216.67</b>	<b>1 201.87</b>	<b>1 144.74</b>

### Commentaires

Pas d'évaluation précise sur les droits de gestion des forêts publiques (peut être encore retravaillé avec le concours des autres comme l'ODEF).

## **5 Perturbations forestières**

### **5a Dommages causés aux forêts**

#### **Données nationales**

Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

-

#### **Classification et définitions nationales**

-

#### **Données de base**

-

### **Analyse et traitement des données nationales**

#### **Estimation et prévision**

-

#### **Reclassification dans les catégories de FRA 2025**

-

	Cause prédominante superficie de forêt touchée (1 000 ha)			
	Insectes	Maladies	Phénomènes météorologiques graves	Autre (à préciser dans les commentaires)
2000				
2001				
2002				
2003				
2004				
2005				
2006				
2007				
2008				
2009				
2010				
2011				
2012				
2013				
2014				
2015				
2016				
2017				
2018				
2019				
2020				
2021				
2022				
2023				

### Commentaires

Il n'y a pas d'évaluation sur les dommages causés aux forêts justifiant l'absence de données.

## 5b Superficie touchée par les incendies

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Données de superficies brûlées sont produites par télédétection à partir des images Landsat	Evaluation par télédétection avec vérification de terrain	Superficie totale de terre touchée par les incendies	2016-2023	

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

<http://firetool.jrc.ec.europa.eu/?ln=fr0> pour les données de chaque saison de feux de 2003-2004 jusqu'à 2015-2016

A partir de la saison 2016-2017 jusqu'à 2022-2023, les données de feux de végétation sont produites par télédétection à partir des images Landsat avec vérification de terrain

### Analyse et traitement des données nationales

#### Estimation et prévision

Saisons de feux	Feux actifs	Surface brûlées (km <sup>2</sup> )	Surface brûlées (1000 ha)	Source de données
2003-2004	13 767	8 241.77	824.18	Données MODIS
2004-2005	13 824	8 437.60	843.76	Données MODIS
2005-2006	12 034	9 805.72	980.57	Données MODIS
2006-2007	15 170	10 628.71	1 062.87	Données MODIS
2007-2008	14 287	7 051.25	705.13	Données MODIS
2008-2009	12 801	7 263.78	726.38	Données MODIS
2009-2010	14 577	8 644.28	864.43	Données MODIS
2010-2011	12 890	6 327.08	632.71	Données MODIS
2011-2012	14 087	9 242.15	924.22	Données MODIS
2012-2013	12 125	5 724.22	572.42	Données MODIS
2013-2014	10 742	3 242.53	324.25	Données MODIS
2014-2015	11 877	5 335.98	533.60	Données MODIS
2015-2016	12 272	7 789.40	778.94	Données MODIS
2016-2017		11 148.22	1 114.82	Données Landsat
2017-2018		7 796.60	779.66	Données Landsat
2018-2019		7 825.01	782.50	Données Landsat
2019-2020				
2020-2021		6 843.21	684.32	Données Landsat
2021-2022		15 397.27	1 539.73	Données Landsat
2022-2023		11 568.68	1 156.87	Données Landsat

#### Reclassification dans les catégories de FRA 2025

-

	Catégories de FRA 2025 superficie touchée (1 000 ha)	
	Superficie totale des terres touchées par des incendies	...dont de forêt
2000		
2001		
2002		
2003		
2004	824.18	
2005	843.76	
2006	980.57	
2007	1 062.87	
2008	705.13	
2009	726.38	
2010	864.43	
2011	632.71	
2012	924.22	
2013	572.42	
2014	324.25	
2015	533.60	
2016	778.94	
2017	1 114.82	
2018	779.66	
2019	782.50	
2020		
2021	684.32	
2022	1 539.73	
2023		

## Commentaires

Pour les campagnes de feux de végétation 2003-2004 jusqu'à 2015-2016, le processus de traitement: les shapefiles des superficies brûlées sont téléchargés par préfecture sur le site web du projet FIRMS de la NASA et traités dans un SIG pour extraire la superficie brûlée réelle contenue dans les limites de la préfecture. L'union des superficies brûlées de toutes les préfectures du Togo donnent les Superficies brûlées au niveau national par campagne de feux.

A partir de la campagne de feux de 2016-2017 jusqu'à nos jours, les données de superficies brûlées sont produites par télédétection à partir des images Landsat avec des missions de vérification terrain. Les images sont traitées par la méthode d'interprétation visuelle par classification supervisée selon la composition colorée suivante : R= NIR; G= SWIR1; B= SWIR2. Ces données concernent les superficies totales de terre touchées par les feux. Il n'a pas été possible de ressortir les superficies des forêts brûlées.

## 5c Forêt dégradée

### Définition de la forêt dégradée

Votre pays dispose-t-il d'une définition de la « forêt dégradée » ?		
Si « Oui »	Quelle est la définition nationale de la « forêt dégradée » ?	
	Critères appliqués dans la définition de la forêt dégradée	Perturbations forestières Perte de services forestiers Perte de carbone, de biomasse et de matériel sur pied Perte de diversité biologique

### Evaluation et suivi de la dégradation des forêts

Votre pays assure-t-il un suivi de la superficie de forêts dégradée		Non
Si « Oui »	Principales méthodes appliquées pour assurer un suivi de la superficie de forêt dégradée	Inventaire et observations sur le terrain Cartographie complète par télédétection Avis d'experts Rapports des plans de gestion forestière
	Échelle du suivi	
Si des données sont disponibles à l'échelle nationale	Année de la dernière évaluation	
	Superficie de forêt dégradée pour cette année-là (1 000 ha)	

### Commentaires

La dégradation au contraire n'implique pas un état de transition menant à considérer une zone comme non forêt. Ainsi les forêts dégradées restent des forêts. La dégradation des forêts peut donc intervenir à travers les 3 mécanismes suivant :

- Réduction de la superficie d'une parcelle qui ne recule pas sous les 0,5 hectares ;
- Réduction du pourcentage de couvert mais qui ne tombe pas en deçà de 10% ;
- Réduction de la hauteur des arbres en deçà de 5 mètres sans qu'ils soient en capacité d'atteindre à nouveau ce seuil

La méthodologie utilisées pour l'étude portant sur la déforestation et la dégradation des forêts au Togo dans le cadre de la REDD+ n'a pas permis de désagréger les données sur la déforestation d'une part et sur la dégradation des forêts d'autre part. De ce fait les données disponibles concernent à la fois la dégradation et la déforestation.

## 6 Politiques et législations forestières

### 6a Politiques, législation et plateforme nationale de participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières

#### Données nationales

##### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
Politique forestière du Togo	Politiques, législation et plateformes nationales	Politiques en faveur de la GDF	2021	La politique forestière du Togo a été adoptée le 9 juin 2023 en conseil de ministre a pour vision "A l'horizon 2030, la couverture forestière du Togo est de 26% et toutes les parties prenantes s'organisent et œuvrent ensemble pour la protection, la conservation et la valorisation des ressources forestières pour un développement durable."
Les textes de lois et de décrets adoptés	Législations ou règlements en vigueur en faveur de la GDT	Législations ou règlements en faveur de la GDF	2023	Textes adoptés en Conseil des ministres Au titre des lois : - projet de loi sur la lutte contre les changements climatiques ; - projet de loi relative à la création et à la gestion des aires protégées ; Au titre des décrets : - décret n°2021-083/PR du 11 août 2021 portant interdiction de l'exportation des produits forestiers sous forme brute ou semi-brute ; - décret n°2023-034/PR du 15 mars 2023 relatif aux mécanismes de carbone par le gouvernement en conseil des ministres ; - décret n°2023-050/PR du 9 juin 2023 portant approbation du document de politique forestière du Togo
Les plateformes nationales		Plateforme favorisant ou permettant la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques forestières	2011	Dans sa Loi n° 2008-005 portant loi-cadre sur l'environnement du 30 mai 2008, le pays a établi une Commission Nationale de Développement Durable (CNDD) (Paragraphe 1er, article 12) pour entre autres question de développement durable, de veiller à la promotion de modes de consommation et de production durables et à la prise

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

-

Indiquer l'existence de	Booléen (Oui/Non)	
	Nationales	Sous-nationales
Politiques d'appui à la gestion durable des forêts (GDF)	Oui	Non
Législations et/ou réglementations en faveur de la GDF	Oui	Non
Plateforme de participation des parties prenantes à l'élaboration de politiques forestières	Oui	Non
Système de traçabilité des produits ligneux	Oui	Non

### Commentaires

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme 6 de la feuille gouvernementale Togo-2025, une analyse diagnostique du secteur forestier et environnemental a été faite. Le rapport élaboré a donné les orientations et les recommandations en vue de la révision des textes existants et l'élaboration de nouveaux textes de loi et de leurs textes d'application.

Pour le système de traçabilité des produits ligneux, la traçabilité se fait essentiellement par documentation (Origine, trajet, destination, etc.)

## 6b Superficie des domaines forestiers permanents

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
<a href="#">LOI N° 2008 - 009</a> <a href="#">PORTANT CODE FORESTIER</a>	Loi nationale	Superficie de domaine forestier permanent	2008	Le présent code a pour but de définir et d'harmoniser les règles de gestion des ressources forestières aux fins d'un équilibre des écosystèmes et de la pérennité du patrimoine forestier.

#### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

-

Catégories de FRA 2025	Superficie forestiere (1000 ha)						
	Applicable?	1990	2000	2010	2015	2020	2025
Superficie de domaine forestier permanent	Oui	792.34	792.34	792.34	792.34	792.34	792.34

### Commentaires

Aucun déclassement du domaine étatique protégée n'est à noté actuellement

Le code forestier de 2008 du Togo réaffirme l'intégration de surfaces forestières classées dans le domaine forestier de l'Etat. La superficie cumulée des Aires Protégées atteint théoriquement 792 345 hectares, soit 14% du territoire national, créés entre 1938 et 1958 Toutefois, le taux de couverture des aires protégées est actuellement estimé à 10,2% à cause des empiètements et des parties rétrocédées aux populations, au cours des dernières décennies.

## 7 Extraction et valeur des produits forestiers non ligneux en 2020

## 7 Extraction et valeur des produits forestiers non ligneux en 2020

### Données nationales

#### Source des données + type de source de données par ex. IFN, etc

Référence de la source de données	Type de source de données	Variable FRA	Année des données	Commentaires
MERF/FAO, 2018. Produits forestiers non ligneux du Togo : état des lieux du potentiel, de la gestion et de la valorisation. Lomé, Togo: MERF/FAO, 97 p.	Rapport d'étude	#1 #2 #3 #4 #5 #6 #7 #8 #9 #10	2018	NA
MERF/FAO, 2020. Programme national de valorisation des produits forestiers non ligneux au Togo. Lomé, Togo: MERF/FAO, 79 p.	Programme	#1 #2 #3 #4 #5 #6 #7 #8 #9 #10	2020	NA

### Classification et définitions nationales

-

#### Données de base

	Espèces	Niveau de commerce		
		Local	National	Inter-national
1	Adansonia digitata (Baobab)	x	x	
2	Apis mellifera (Abeille)	x	x	x
3	Blighia sapida (	x		
4	Borassus aethiopum (Ronier)	x	x	
5	Cola nitida (Cola)	x	x	x
6	Detarium senegalense (Grand détar)	x	x	x
7	Dialium guineense	x	x	
8	Garcinia kola (Petit cola)	x	x	
9	Hyphaene thebaica	x	x	
10	Irvingia gabonensis (Manguier sauvage)	x	x	x
11	Lannea microcarpum	x		
12	Monodora myristica	x	x	
13	Moringa oleifera (Moringa)	x	x	x
14	Parkia biglobosa (Néré)	x	x	x
15	Pentadesma butyracea	x	x	x
16	Piper guineense	x	x	
17	Plantes médicinales	x	x	x
18	Spondias mombin	x		
19	Tamarindus indica	x	x	x
20	Vitellaria paradoxa (Karité)	x	x	x

21	Vitex doniana	x		
22	Xylopi aethiopica (Piment de Guinée)	x	x	
23	Z. zanthoxyloides	x	x	

	Nom du produit PFNL	Espèce clé	Quantité	Unité	Valeur (1000 monnaie nationale)	Catégorie de PFNL
#1	Néré	Parkia biglobosa				1 Aliments
#2	Karité	Vitellaria paradoxa				1 Aliments
#3	Miel	Abeille				11 Miel et cire d'abeille
#4	Tamarin	Tamarindus indica				1 Aliments
#5	Moringa	Moringa oleifera				1 Aliments
#6	Grand détar	Detarium senegalense				1 Aliments
#7	Beurre	Pentadesma butyracea				1 Aliments
#8	Piment de Guinée	Xylopiia aethiopica				1 Aliments
#9	Ronier	Borassus aethiopum				1 Aliments
#10	Petit cola	Garcinia kola				1 Aliments
Tout autre produit végétal						
Tout autre produit animal						
<b>Total</b>						

Nom de la monnaie	
-------------------	--

## Commentaires

-

## 8 Objectif de développement durable 15

### 8 Objectif de développement durable 15

#### Indicateur ODD 15.1.1: Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre

Indicateur	Pourcentage									
	2000	2005	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre	23.32	23.05	22.78	22.51	22.23	22.29	22.34	22.40	22.46	22.51

#### Indicateur ODD 15.2.1 Progrès réalisés dans la gestion durable des forêts

Sous-Indicateur 1	Pourcentage					
	2000-2010	2010-2015	2015-2020	2020-2025	2005-2015	2015-2025
Taux de changement annuel de la superficie forestière	-0.24	-0.24	-0.24	0.25	-0.24	0.00

Sous-Indicateur 2	Biomasse forestière (tonnes/ha)									
	2000	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Stock de biomasse aérienne dans les forêts	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30	63.30

Sous-Indicateur 3	Pourcentage (Superficie forestière de référence 2015)									
	2000	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Proportion de la superficie forestière se trouvant dans des aires protégées juridiquement constituées	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65	8.65

Sous-Indicateur 4	Pourcentage (Superficie forestière de référence 2015)									
	2000	2010	2015	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Proportion de la superficie forestière faisant l'objet d'un plan de gestion forestière à long terme										

Sous-Indicateur 5	1 000 ha
Superficie forestière dont la gestion est certifiée par des systèmes de vérification indépendants	
2000	0.00
2005	0.00
2010	0.00
2015	0.00
2016	0.00
2017	0.00
2018	0.00
2019	0.00
2020	0.00
2021	0.00
2022	0.00
2023	0.00
2024	0.00
2025	

Les données pour ce sous-indicateur des ODD sont fournies par le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC).

